

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 24/36

Le VINGT-DEUX juillet de l'an deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, MM Eric GEORGET, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Procurations : Mme Corinne LACOSTE à Mme Marie-Laure-BOUCHERET, Mme Nathalie MONTADAT à Mme Véronique HAITCE

Absents excusés n'ayant pas donné pouvoir : M. Jean-Jacques ALMERO

Absents : Mmes Mathilde PEYREGA, Sandrine VANCOPPENOLLE, M. Pierre ROGNANT

Date de convocation : 15 juillet 2024

Secrétaire de séance : Mme Anne-Claire CAMAIN

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Objet : Demande de subvention de fonctionnement pour le Tiers-lieu

En lien avec l'insertion du Tiers-lieu au sein de la Maison pour Tous de Goyrans et pour permettre de prendre en charge une partie de son fonctionnement, Madame le Maire propose au Conseil municipal de déposer une demande de subvention de fonctionnement « Tiers-lieu » auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- AUTORISE Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention de fonctionnement auprès du Conseil Départemental et à signer tous les actes afférents à ce dossier en vue de l'obtention d'une aide au taux le plus large possible

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 22 juillet 2024.

Fait à Goyrans, le 22 juillet 2024.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans